



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni, à la mairie, sous la Présidence de son maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

Membres du Conseil municipal	Nombre
En exercice	11
Présents	10
Absents excusés	1
Procurations	1

Présents : CARDI Angelica, CASATICI Pierre-François, CLEMENTI Emma, DAVID Emmanuel, GRAZI François, GHIRLANDA Eric, LOGEREAU Pauline, LUCIANI Marie-Thérèse, POTENTINI Yves, VINCENTI Antoine

Absents : DE ZERBI Alexandra (absent excusé)

Procurations : DE ZERBI Alexandra pour CARDI Angelica

Secrétaire de séance : CASATICI Pierre-François

Après signature de la feuille de présence et vérification que le quorum est atteint, la délibération suivante a été prise :

1. Appel de Madame Emma CLEMENTI et de Monsieur Emmanuel DAVID afin de compléter l'effectif légal de notre Conseil municipal consécutivement à la démission de Madame Angèle POTENTINI et de Monsieur Yves LECCIA de leur mandat de conseiller municipal

Délibération 008-2026

EXPOSE DES MOTIFS :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212002398-20260402:delib008-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2026

Monsieur le maire expose à ses collègues que consécutivement à la démission de Madame Angèle POTENTINI et de Monsieur Yves LECCIA de leur mandat de conseiller municipal, il y a lieu d'appeler Madame Emma CLEMENTI et Monsieur Emmanuel DAVID à siéger dans l'effectif légal de notre Conseil.

A l'appui de cet exposé, Monsieur le maire porte à la connaissance du Conseil la lettre qu'il a reçue de Monsieur le préfet de la Haute-Corse afin d'y procéder.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le résultat des dernières élections municipales,

CONSIDERANT la démission de Madame Angèle POTENTINI et de Monsieur Yves LECCIA de leur mandat de conseiller municipal,

DECIDE D'APPELER Madame Emma CLEMENTI et Monsieur Emmanuel DAVID, conseillers supplémentaires de la liste, à siéger dans l'effectif légal du Conseil municipal,

CONSTATE la complétude de notre Conseil dont la liste des 11 conseillers constituant l'effectif légal est la suivante (classement par ordre alphabétique) :

Madame CARDI Angélica

Monsieur CASATICI Pierre-François

Madame CLEMENTI Emma

Monsieur DAVID Emmanuel

Madame DE ZERBI Alexandra

Monsieur GHIRLANDA Eric

Monsieur GRAZI François

Madame LOGEREAU Pauline

Madame LUCIANI Marie-Thérèse

Monsieur POTENTINI Yves

Monsieur VINCENTI Antoine

CHARGE Monsieur le maire de l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212002398-20260402-delib008-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2026

Résultat du vote :

VOTANTS	11
EXPRIMES	11
ABSTENTIONS	0
POUR	11
CONTRE	0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire



Le Secrétaire de séance